

17
La Droice Louange et Homme
de l'inscrutable et Indivisible Trinite de paradis
Ensemble de toute la triumphant et celeste
Court dielle, Sous ce pnt volume articullez
et par ordre mis dea Divers Statuz et
Ordonnances de la belle et salutaire Consecration
de la sacree Conception de l'Immaculee et vierge
Glorieuse **Virgo Maria**, Mère de **Nach** **Jesus**
Christus, Fadrà de temps **Anniversaries** et
de l'An de La Moise par la plus saine partie
de la Congregation d'elles, Jusques et ordonnances
Septima par plusieurs fois et en divers temps
confirmes, Et **Dernierement** de **Joseph**
par les Consecrations et Consécration dielle, Desquelles
les moines sont escriptz, et par les
Nes Jaent mil Six Cens et seize, **Anniversaries**
et corrobores, Et Comme le Changement du
temps le Requeroit Augmenter, Diminuer et
Corriger, Laquelle Consecration Ensemble les
Subsequens divers Statuz et Ordonnances se
doivent Infalliblement et a Jamais par les
Consecrations et Consécration dielle, **Agne** maintenant
gouverner et entretenir par la **quandee** des
Ordre que sensuyt.

Article premier

Homme et La femme Conformz
ensemble par le saint litz de mariage
de **Marina** des litz saints la sainte et beas sive
prophétioy de la su dite **Immaculee et Glorieuse**
Virgo Maria sous principale **Advocate** et
Patrone, Soibment feste et a l'An **Virgine**
moie et singuliere **Veneration** de la sainte et

Sacree conception et escriptz au Catalogue des
Confreres de Conscience de la Confrerie de saint
Conception comme sac tres humble pdevotion et
servante de Jhesus lez sacree Conception -
Journellement ven, ou par pdevotion toucha et
quantefois qui de ce amont d'icelz voullent, et
presentent avec tres humble devotion, Ayant l'ung
d'icelz vng cierge de deux livres de cire pesant au
poing devant l'autel du lieu de l'icelz Messes, et
prier d'icelz, des gaudesmentz et de tout le peuple
Icelz assemblz, et apposant l'icelle maine sur le
myeste Anguel sont les saints et sangles et
sagesse, l'icelle de Dieu escriptz, et sont
plumes de l'icelle de Justine, et sont
et tout l'icelle de l'icelle de la vie de l'icelle
Gaudesment et de l'icelle de la sainte et sacree conception
de la Gloriosa et Innocente Vierge Marie, et
de maintenant et entretient l'icelle Confrerie observe
et de tout l'icelle pdevotion Jurnellement gardes l'icelle
de l'icelle et ordonnance de ce l'icelle l'icelle,
Après les gaudesmentz pdevotion, et y donnant pdevotion
de l'icelle de l'icelle Confrerie quelque chose a l'icelle
de l'icelle pdevotion et entretient d'icelle
et maine de la gaudesmentz, et sont par l'icelle
de l'icelle de l'icelle Confrerie, et l'icelle pdevotion
au l'icelle et Catalogue des Confreres et Confreres
et par ce moyen adieu de l'icelle et saintz participans
aux gaudesmentz de l'icelle et bienfaits qui Jurnellement
se font et a l'icelle de l'icelle de l'icelle Confrerie par
l'icelle de l'icelle de l'icelle.

Article deuxiesme

Homme ou la femme non mariez et seul
y apportant vng cierge d'ung quartiecy Après

Nre Dame, qui en ce festo solennel, Et
 Les dimanches et jours solennels, feront
 avec messe Leane benesdictoy, Dultreplua
 seont Les, Chappellains tant d'assister le
 curé Leua qu'il y aura qu'il se Leua Corps deffuncts
 d'assister ou consoance, Doms salaires et
 toutantement desquelles quotidiennes messe
 et charge, Il y auront et seront de la main
 d'assister D'assister par moye, qui sont
 D'assister seant par ay, Desquelles Il y seont
 payez par Les, Doms salaires, Doms desquelles
 messe et de la y a certains d'assister, et
 d'assister, propres, et un cabier d'argent d'assister
 Avec Les d'assister d'assister

Article 8.

Lors est ordonne que tous jours maia, Les
 seont de la messe d'assister d'assister la sacre
 consoance finira, Messe par Les d'assister
 d'assister au curé de Leua eglise de la d'assister
 d'assister a Leua d'assister et messe
 Leua, et Le d'assister d'assister a Leua
 grand d'assister, Leua messe du saint esprit. A
 Diacer d'assister et Leua d'assister tout pour le
 salut de la Ame de la consoance et consoance
 d'assister, Doms desquelles d'assister et messe
 Leua qui seont a Leua d'assister d'assister
 d'assister d'assister d'assister d'assister
 d'assister d'assister d'assister d'assister
 d'assister d'assister d'assister d'assister
 d'assister d'assister d'assister d'assister

Article .9.

Ses pour Aultant qui puyant l'aveu de
des saintes et divines escriptures, & hommes
ayant l'unitie et l'union a soy Judeo
Christien, Ne pult par tout le Rois de son
obedience, muer la grace de Nostre seigneur
Dieu, cest Juy par les confessions espres s'entend
ordonner, qu'il se porteroit tona reciproquement
charite, amitie et dilaction, ainsi et comme
bons freres charitez, doivent faire, et se
serviront de leurs affaires, et ce qui de
raison et prouvent a leur possibilite
sans dommages et desplaisance de l'un
confusion et confusion, Et si puyant
humaine fragilité, May se querelle et debat
servent entre eux, aucun d'eux, tona l'un a l'autre
signamment leur honneur et gouvernement, se
doivent porter a leur mortier de Roy accord sil
est possible, Au dire et rapport desquels
les ayans discord, doivent charitablement
acquiesce et obeye.

Article .10.

Luxardessus cest ordonne, quinquante
vingt deffes confessions et confusions, sera alle de
Dieu a trespass, desl' commencement, feront s'entend
la petite chose appartenant a l'ady confusion
parmy la ville par ung enfant qui sera sallarie
par les gentilles du deffort trespass d'ung
carolua par faire le tour parmy la ville au
le soy de l'ady chose, Affin que les confusions et

Conscience & soient aduociez et puissent donner
ordre aux affaires de leurs gosses et mesuages
pendant quez assisteront au Coyne & obseques
de leurs Conscience et conscience deffuncts
des quez se trouuent (Si n'aduenoit de temps
de danger et peste) au heur d'un coup, Auec
leurs riens devant la maison ou lez Corps
deffuncts sera, & pour l'aguerre & accompagneront
le Corps Jusques a l'Eglise & assisteront
l'enterrainement allumoy a soy sauoir et obseques,
yront a l'offrande pour l'Esprit & faisant
suppliees a nre Seigneur Dieu, pour la
Sainctes de son pechiez, et n'abandonneront
le Corps deffunct Jusques a ce que se
rende et honorablement Jusques au sainte terre,
Si pourquoy Il n'y a cause legitime, Augment
vaiferaient assister qu'ilquoy de leur Eglise et
place ouz autres lieux soit de leur famille,
Voisins ou autres quez se trouuent commodement

Article .ii.

Que sil aduenoit que qu'ilquoy de
Conscience et conscience deffunct
paissent que ne puissent avoir le moyen de
faire son obseques et enterrainement & lez
bonnesdames soient pour malchance parmy
l'Eglise pour ayder a son obseques enterrainement
et obseques deffuncts trespasses et retourneront
leur charmes de son a sa deuotion &

Article. 12.

Lesz gra^s venerables Oultre l'ordignellon
et mesz ordonant p^{re}sentement? Doibuent
annuellement dire vng cobit le l'ordignain
de l'annouciatoy n^{ost}r Dame & l'aref^{me} /
lequel fut de la pierre fonde^e et assigne^e
sme certainz g^{ra}ndes qui furent obuia -
de l'aref^{me} escriptz sme l'ea ancienne l'ueua de
la fouda^{ti}on de la p^{re}sent confederatoy Auguste
obit t^{er}re de l'aref^{me} confederatoy qui ont p^{re}sent
d'occupa^{ti}on doibuent assiste^r s^{il} est
possible, et & de l'annouciatoy n^{ost}r Dame
venerables quelque filz de l'aref^{me} fouda^{ti}on -
pardonnera t^{er}re.

Ce Jourd'uy d'aujourd'uy Jourd' de f^{er}me
Jourd' de p^{re}sent p^{re}sentement n^{ost}r Dame & l'aref^{me}
de grace n^{ost}r Dame & l'aref^{me} / l'aref^{me} -
Confederatoy p^{re}sentement est t^{er}re en p^{re}sentement
conuocq^{ue} et assigne^e p^{re}sentement
Lesz Articles ordonant escriptz / Ont t^{er}re
vnamment confederatoy p^{re}sentement et
corrige^r lesz Directz statuz et ordonance^s -
par le p^{re}sent ordonant de l'aref^{me} et p^{re}sent par
Article & l'aref^{me} de l'aref^{me} p^{re}sentement p^{re}sentement
p^{re}sentement et approbatoy p^{re}sentement se sont
p^{re}sentement de l'aref^{me} p^{re}sentement / l'aref^{me}
statuz, Directz, et ordonance^s, Dire n^{ost}r
p^{re}sentement et p^{re}sentement l'aref^{me} Non doint
si dire et t^{er}re de l'aref^{me} p^{re}sentement et

